

INFORMATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE

« MH EPARGNE OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL »

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) « **MH EPARGNE OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL** ». A ce titre, nous vous informons des modifications suivantes apportées à votre Fonds :

- **Modification de la stratégie extra-financière du Fonds Maître :**

Le fonds ayant obtenu le Label ISR, des modifications ont été apportées à stratégie extra-financière. Il appliquera désormais une approche **Best-in-Class**, éliminant les 30 % d'émetteurs les moins performants sur la base de leur note ESG Risk.

- **Obtention du Label ISR :**

Nous vous informons de l'obtention par le Fonds du Label ISR.

Ces modifications ne nécessitent aucune démarche de votre part et seront effectives à compter du 14/11/2025, date de mise à jour du Document d'Informations Clés (« DIC ») et du règlement de votre Fonds.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Sienna Gestion

SIENNA GESTION

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € | RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 | Code APE : 6430Z | Siège social : 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com